

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE PORTNEUF-SUR-MER**No de résolution  
ou annotationProvince de Québec  
**MRC de la Haute-Côte-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 10 janvier 2018 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présent(e)s les conseillères et les conseillers suivant(e)s : madame Hélène Tremblay ainsi que messieurs Robin Paradis, Lucien Savard et Hygan Tremblay sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présent le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Simon Thériault.

Absents : madame Danielle Barrette et monsieur Roberto Emond

Le président, monsieur Gontran Tremblay ouvre la séance ordinaire à 19h.

**18-01-7089****ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION**

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Acceptation de l'ordre du jour. (Rés.)
- 2.0 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2017/ Suivi. (Rés.)
- 3.0 Finances :
  - 3.1 État des revenus et dépenses au 31 décembre 2017. (Info)
  - 3.2 Acceptation des déboursés au 31 décembre 2017 et des comptes à payer au 10 janvier 2018. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 Gestion :
  - 5.1 Emploi étudiant Canada 2018/ Demandes de subvention. (Rés.)
  - 5.2 Gestion du personnel/ Offre d'emploi pour poste d'aide-journalier dans le cadre du Programme de subvention à l'emploi d'Emploi-Québec/ Embauche. (Rés.)
  - 5.3 Règlement no. 18-293 ayant pour objet de remplacer le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. (Avis de motion)
  - 5.4 Offre publicitaire Journal Haute-Côte-Nord. (Rés.)
  - 5.5 Nomination du coordonnateur aux mesures d'urgence. (Rés.)
  - 5.6 Date d'adoption du budget 2018. (Info)
- 6.0 Aménagement et urbanisme :
  - 6.1 Offre de services pour assistance professionnelle et technique de Lemay. (Rés.)
- 7.0 Loisir et culture :
  - 7.1 Sentier de Noël/ Procès-verbaux du comité organisateur. (Rés.)
  - 7.2 Sentier de Noël/ Rapport. (Info)
- 8.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
  - 8.1 Demande d'appui/ FQM/ Déclaration commune du Forum des communautés forestières. (Rés.)
  - 8.2 Demande d'appui/ FQM/ Financement des nouvelles responsabilités découlant de la *Loi 132 concernant la conservation*



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

*des milieux humides et hydriques* et exemption du régime de compensation. (Rés.)

8.3 Demande d'aide financière/ Salle de quilles La Boule argentée/ Bris du logiciel de gestion des planteurs. (Rés.)

9.0 Correspondance.

10.0 Affaires nouvelles :

10.1 Rapport annuel/ Entretien de la Route Verte. (Rés.)

11.0 Période de questions.

12.0 Fermeture.

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

18-01-7090

### **PROCÈS-VERBAL/ ACCEPTATION ET SUIVI**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pu poser toutes leurs questions et obtenu toutes les réponses en lien avec ledit procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent que ledit procès-verbal reflète fidèlement les décisions prises;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2017 soit accepté tel que transmis.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

### **FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2017**

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 décembre 2017.

18-01-7091

### **FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017 ET DES COMPTES À PAYER AU 10 JANVIER 2018/ ACCEPTATION**

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 10 janvier 2018 et qui totalise un montant de 25 271.68\$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 décembre 2017 qui totalise un montant de 435 020.01\$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance, en



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

avoir pris connaissance, avoir posé toutes les questions et obtenu toutes les réponses relatives à ces déboursés.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

### **RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE**

**Décembre 2017 :**

12 : Conseil d'administration FQM  
15 : Souper Municipalité

**Janvier 2018 :**

8 : Caucus  
10 : Séance ordinaire

18-01-7092

### **GESTION/ EMPLOI ÉTUDIANT CANADA 2018/ DEMANDES DE SUBVENTION**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de présenter deux (2) demandes d'aide financière, respectivement pour le bureau d'accueil touristique et le camping, dans le cadre du programme Emploi étudiant Canada 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE monsieur Christopher Delaunay soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs aux demandes d'aide financière présentées dans le cadre du programme Emploi Étudiant Canada 2018.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

18-01-7093

### **GESTION/ GESTION DU PERSONNEL/ OFFRE D'EMPLOI POUR POSTE D'AIDE-JOURNALIER DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION À L'EMPLOI D'EMPLOI-QUÉBEC/ EMBAUCHE**

Il est proposé par monsieur Lucien Savard et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE monsieur Gino Savard soit embauché au poste d'aide-journalier au taux horaire de 12.75\$ dans le cadre d'une aide financière d'Emploi-Québec.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

### Avis de motion

#### **GESTION/ RÈGLEMENT NO. 18-293 AYANT POUR OBJET DE REMPLACER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

##### **AVIS DE MOTION**

Je, soussigné, Hygan Tremblay, conseiller, donne par la présente, avis de motion, qu'à une séance ultérieure du conseil municipal sera adopté un règlement ayant pour objet de remplacer le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux et abrogeant le règlement no. 16-274.

DONNÉ À PORTNEUF-SUR-MER, LE 10 JANVIER 2018.

\_\_\_\_\_  
Hygan Tremblay, conseiller no. 6

18-01-7094

#### **GESTION/ OFFRE PUBLICITAIRE JOURNAL HAUTE-CÔTE-NORD**

CONSIDÉRANT QUE l'éditrice du Journal Haute-Côte-Nord a déposé au conseil municipal le 8 janvier 2018, une offre de service proposant deux (2) options afin d'établir une entente publicitaire pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun d'adhérer à l'option 1 de ladite offre de service puisque la Municipalité tient un certain nombre d'évènements et d'activités pouvant nécessiter de la promotion sur le territoire de la Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge également opportun de maintenir en place un service de presse sur le territoire de la Haute-Côte-Nord et qu'une participation à cette entente peut favoriser ce maintien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Lucien Savard et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'option 1 de l'offre de service datée du 8 janvier 2018 du Journal Haute-Côte-Nord décrite ci-dessous soit acceptée :

- Douze demi-pages montage et couleur inclus, au prix de 294\$ chacune pour un total de 3 528\$ avant taxes et frais web de 120\$;
- Treizième demi-page gratuite.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

18-01-7095

#### **GESTION/ NOMINATION DU COORDONNATEUR AUX MESURES D'URGENCE**

CONSIDÉRANT QUE de nouvelles responsabilités ont été attribuées aux membres du conseil municipal lors de la séance du 6 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de nommer un nouveau coordonnateur aux mesures d'urgence suite à l'attribution de ces nouvelles responsabilités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

QUE le directeur général monsieur Simon Thériault, soit nommé coordonnateur aux mesures d'urgence pour la Municipalité de Portneuf-sur-Mer.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

Info

### **GESTION/ DATE D'ADOPTION DU BUDGET 2018**

Le maire informe les citoyens présents qu'un avis public a été affiché le 9 janvier dernier indiquant que le dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2018 se fera dans le lieu habituel des séances ordinaires le 17 janvier prochain et il invite les citoyens à assister à cette rencontre.

18-01-7096

### **AMÉNAGEMENT ET URBANISME/ OFFRE DE SERVICES POUR ASSISTANCE PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DE LEMAY**

CONSIDÉRANT l'offre de services détaillée pour assistance professionnelle et technique en urbanisme reçue de la firme Lemay en date du 8 décembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE cette offre propose les services détaillés aux taux horaires suivants :

- David Poiré, urbaniste, directeur de projet : 143\$/h
- Jean-François Morneau, urbaniste : 110\$/h
- Anik Fortin, urbaniste : 102\$/h
- Camille Urli, aménagiste : 82.50\$/h
- Jean Larose, consultant en affaires municipales : 85\$/h
- Techniciens (cartographie et graphisme), secrétariat : de 55\$ à 120\$/h

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est d'accord avec les services et les taux horaires proposés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'offre de services en 2018 pour assistance professionnelle et technique de la firme Lemay en date du 8 décembre 2017 soit acceptée.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

18-01-7097

### **LOISIRS ET CULTURE/ SENTIER DE NOËL/ PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ ORGANISATEUR**

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les procès-verbaux et toutes les recommandations du comité organisateur du Sentier de Noël datés du 21 novembre et du 5 décembre 2017 soient adoptés.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

**Info**

### **LOISIRS ET CULTURE/ SENTIER DE NOËL/ RAPPORT**

Suite à la réalisation de la 8<sup>e</sup> édition les 9 et 10 décembre 2017 du Sentier de Noël, un rapport d'activités est déposé aux membres du Conseil.

**18-01-7098**

### **DEMANDE D'APPUI/ FQM/ DÉCLARATION COMMUNE DU FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES**

CONSIDÉRANT QUE les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l'économie québécoise;

CONSIDÉRANT QUE les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

CONSIDÉRANT QUE le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la signature d'une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer appui la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017;

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer demande à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017;

QUE copie de cette résolution soit transmise au premier ministre du Québec (c.c. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ, MAMOT) et au premier ministre du Canada.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**18-01-7099**

### **DEMANDE D'APPUI/ FQM/ FINANCEMENT DES NOUVELLES RESPONSABILITÉS DÉCOULANT DE LA LOI 132 CONCERNANT LA CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES ET EXEMPTION DU RÉGIME DE COMPENSATION**

CONSIDÉRANT QUE la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité;

CONSIDÉRANT la sanction le 16 juin 2017 de la Loi no. 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT que la MRC aura 5 ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques;

CONSIDÉRANT l'ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée;

CONSIDÉRANT qu'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation;

CONSIDÉRANT QUE les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi no. 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les MRC et municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QU'une demande soit faite auprès du MDDELCC afin que ce dernier procède à une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi;

QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec afin que ce dernier prévoie un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides;

QU'une demande soit faite au gouvernement du Québec afin que ce dernier octroie une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts reliés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques;

QU'une demande soit faite au gouvernement afin que ce dernier prévoie une exemption au régime de compensation prévu à la Loi no. 132 pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques;

QU'une demande soit faite à l'ensemble des MRC du Québec afin d'adopter et de transmettre cette résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

18-01-7100

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/ SALLE DE QUILLES LA BOULE ARGENTÉE/ BRIS DU LOGICIEL DE GESTION DES PLANTEURS**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a antérieurement adopté la résolution no. 17-04-6912 bonifiant son aide financière à l'organisme à but non-lucratif Salle



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

de quilles la Boule argentée passant de 4 000\$ à 6 000\$ accompagné d'un prêt de 2 000\$ pour faciliter le démarrage de la saison;

CONSIDÉRANT QUE la Salle de quilles la Boule argentée, malgré cette aide financière, n'est pas en mesure de faire l'acquisition du nouveau logiciel de gestion des planteurs suite à un bris survenus à l'ordinateur qui était en place depuis les trois dernières années;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de l'organisme demande au conseil municipal d'assumer les frais rattachés à un nouvel ordinateur et au logiciel mis à jour de gestion des planteurs;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de permettre l'opération de la salle de quilles pour la fin de la saison 2018 en accordant son aide financière à l'acquisition de l'ordinateur et du logiciel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Robin Paradis et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à assister les administrateurs de la Salle de quilles la Boule argentée dans leur démarche d'acquisition d'un nouvel ordinateur et du logiciel à jour de gestion des planteurs;

QUE la Municipalité assume la totalité des coûts attribués à cette nouvelle acquisition pour un maximum de 5 000\$ toutes taxes comprises.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Gontran TREMBLAY, maire

**Info**

### **CORRESPONDANCE**

À la demande du président, l'annexe de correspondance remise au Conseil est lue par le directeur général et secrétaire-trésorier.

**18-01-7101**

### **RAPPORT ANNUEL/ ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE**

CONSIDÉRANT QUE dans le Programme d'entretien de la Route verte, le ministère des Transports du Québec a confirmé l'octroi d'une aide financière s'élevant à 1 125\$ pour l'année financière 2017;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de ce programme, la Municipalité a exécuté des travaux d'entretien des sections de la piste cyclable dont elle a la responsabilité pour une somme de 2 329.37\$ laquelle se décrit comme suit :

Détail des éléments intégrés pour le calcul :	
Salaires	1 700,00 \$
Avantages sociaux (17,85%)	303,45 \$
Supervision inspecteur municipal 10h@27.16\$/h*20% avantages	325,92 \$
<b>Total :</b>	<b>2 329,37 \$</b>
Répartition selon les tâches énumérées par l'inspecteur :	
Contrôle végétation, épandage granulat	232,94 \$
Balayage, marquage	1 630,56 \$
Entretien signalisation	232,94 \$
Entretien infrastructures	232,94 \$
<b>Total :</b>	<b>2 329,37 \$</b>





## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PORTNEUF-SUR-MER

No de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT QU'un rapport d'activités a été présenté au Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les dépenses 2017 relatives à l'entretien de la Route verte telles que présentées dans cette résolution soient acceptées;

QUE la présente résolution et le rapport d'activités soient acheminés au ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

Info

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La période de questions a débuté à 19h23 pour se terminer à 19h34.

#### **Sujets :**

- Un contribuable informe qu'il y a augmentation de la présence des motoneiges dans les rues de la Municipalité. Les membres du conseil municipal sont d'avis qu'une publication à cet effet dans le bulletin municipal et une transmission d'information à la Sûreté du Québec seraient appropriés.
- Le même contribuable demande à ce que la Municipalité puisse aviser l'entrepreneur en déneigement par l'entremise du ministère des Transports afin de favoriser une meilleure visibilité aux intersections rue du Banc de sable/rue Principale et rue Tremblay/rue Principale.
- Un autre contribuable aimerait que la Municipalité vérifie qui sont les citoyens qui déposent leur neige sur le terrain municipal qui fait face au 813, rue du Quai et si ces derniers en ont l'autorisation.

18-01-7102

### **FERMETURE DE LA SÉANCE**

À 19h35, il est proposé par monsieur Hygan Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY  
Maire

---

Gontran Tremblay  
Maire

---

Simon Thériault  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier